



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 30/11/2022

Le Conseil d'administration du CCAS du CENTRE D'ACTION SOCIALE ET COMMUNALE régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 30 novembre 2022 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°1-DM1 CCAS

Présents :

Madame LUGUET Pascale Présidente

Madame MANDEIX Catherine Vice-Présidente

Madame FRECHET Christine Déléguée

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame BASSI DONNEFORT Florence,

Madame SADRES Valérie Membres élues

Monsieur BRU Philippe, Monsieur BACHOWSKI Jean Claude Membres désignés

Absents excusés :

Madame IZQUIERDO Nathalie (donne pouvoir à Madame FRECHET Christine), Monsieur

FAINZANG Bernard (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine)

Monsieur BEAUMONT Stéphane (absent excusé), Madame MANSE Corinne (absente

excusée), Monsieur NADAU Régis (absent excusé), Madame BENFAKIR Dalhila (absente

excusée), Madame COPPOLA Hélène (absente excusée), Madame GONZALO Anne

(absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	009
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	02

I - Exposés des motifs

Madame la Présidente informe le conseil d'administration qu'il y a lieu d'ajuster le budget primitif 2022 du CCAS afin de prendre en compte des dépenses nouvelles, en fonctionnement.
Il est rappelé que le budget est voté par chapitre.

Madame la Présidente soumet à l'approbation du conseil d'administration, la décision modificative n° 1, ci-dessous détaillée :

DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	
60612-424	Électricité	750.00
60632-424	Petit équipement	600.00
6262-424	Frais de télécommunications	275.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	
64131-4221	Rémunérations	-8 510.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION EXTERNE	
6573641-4238	Subvention de fonctionnement Budget annexe	8 510.00
042	<i>OPÉRATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i>	
6811-01	<i>Amortissements immobilisations corporelles</i>	2 265.00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 890.00

RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
74888-4222	Autres participations	3 890.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 890.00

DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT		MONTANT
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	
020	Dépenses imprévues	2 265.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		2 265.00

RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT		MONTANT
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
281848-01	<i>Amortissements Autres matériels de bureau</i>	950.00
28188-01	<i>Amortissements Autres immobilisations corporelles</i>	1 315.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 265.00

II - Considérants et références juridiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération n°2022-04-004, adoptant le budget primitif du CCAS pour 2022,

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

FIN N° 2022 - 06 - 001

Rapporteur : ~~Madame Aline TRUILHE~~

Accusé de réception en préfecture
047-264700253-20221130-DELIB2022-06-01-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

ACCEPTER : la Décision Modificative N° 1, telle que détaillée ci-dessus.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Monsieur Jean Claude
BACHOWSKI

Mme Pascale Luguet